



CONVENTION SUR LES ESPÈCES MIGRATRICES

UNEP/CMS/COP15/Doc.29.4/Rev.1

18 décembre 2025

Français

Original : Anglais

15^{ème} SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES

Campo Grande, Brésil, 23 au 29 mars 2026

Point 29.4 de l'ordre du jour

ESPÈCES RÉPONDANT AUX CRITÈRES D'INSCRIPTION AUX ANNEXES DE LA CMS

(Préparé par le Conseil scientifique)

Résumé :

Ce document rend compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Décision 14.236 *Taxons aviaires susceptibles d'inscription*. Il propose des amendements à la Résolution 14.20 *Taxons aviaires susceptibles d'inscription*, ainsi que l'abrogation des Décisions 14.235–14.236 et l'adoption d'un nouveau projet de Décision.

La mise en œuvre du projet d'amendements à la Résolution et du projet de Décision soutiendrait la réalisation de la Cible 1.1 du Plan stratégique de Samarcande pour les espèces migratrices 2024–2032.

Ce document a été révisé par le Comité de session du Conseil scientifique lors de sa 8^e réunion en décembre 2025.

ESPÈCES RÉPONDANT AUX CRITÈRES D'INSCRIPTION AUX ANNEXES DE LA CMS

Contexte

1. À chaque session de la Conférence des Parties, les Parties sont invitées à présenter des propositions en vue d'ajouter des espèces aux Annexes de la Convention. Le processus est souvent facilité par les entités intéressées qui font des suggestions aux Parties et contribuent à la rédaction des propositions.
2. Toutefois, ce processus est dépendant des individus qui suggèrent des espèces pour lesquelles ils ont un intérêt particulier. L'adoption d'une approche plus stratégique serait avantageuse, car elle permettrait d'identifier les espèces qui répondent aux critères définis dans les Lignes directrices pour la préparation et l'évaluation des propositions d'amendement des Annexes de la Convention de la [Résolution 13.7](#). Les Parties auront ainsi la possibilité de donner la priorité aux espèces qui bénéficieraient le plus d'une inscription aux Annexes et de mesures de conservation conjointes en vertu de la Convention ; par exemple, dans le cadre d'une Action concertée.
3. La 14^e session de la Conférence des Parties (COP14) a adopté la [Résolution 14.20](#) *Taxons aviaires susceptibles d'inscription*. L'annexe de la résolution énumère les espèces aviaires qui répondent aux critères de déplacement de la CMS et qui ont un état de conservation défavorable (en danger critique d'extinction, en danger, vulnérable ainsi que quasi menacé et données insuffisantes), qui ne sont pas incluses dans des familles agrégées et ne sont actuellement pas inscrites individuellement à l'Annexe I ou à l'Annexe II de la CMS.
4. La Résolution 14.20 invite les Parties, les organisations non gouvernementales, les organisations intergouvernementales et les autres parties prenantes à envisager de travailler ensemble pour proposer des inscriptions aux annexes, organiser des Actions concertées et d'autres interventions de conservation visant de multiples espèces ou habitats plus vastes pour les espèces figurant à l'annexe, afin qu'elles soient examinées lors des prochaines sessions de la Conférence des Parties.
5. La Résolution 14.20 prie le Conseil scientifique d'examiner également, en coordination avec les autorités chargées de la Liste rouge de l'UICN, la liste des espèces figurant dans son annexe et de la mettre à jour le cas échéant.
6. La COP14 a également adopté la Décision 14.236 *Taxons aviaires susceptibles d'inscription*, dont le contenu est libellé comme suit :

Décision 14.236 : À l'adresse du Conseil scientifique

Le Conseil scientifique, sous réserve de la disponibilité des ressources, est invité à :

- a) *examiner la liste des espèces figurant à l'annexe de la Résolution 14.20 avant la COP15 et à présenter des propositions de révision ;*
- b) *élaborer des listes équivalentes pour d'autres groupes taxonomiques en vue de leur adoption lors de la COP15 ;*
- c) *conseiller sur les taxons aviaires prioritaires à inscrire aux Annexes I et/ou II de la CMS ;*
- d) *conseiller les Parties sur une approche stratégique visant à maximiser la conservation des taxons aviaires prioritaires ; et*

- e) *rendre compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la présente décision lors de la 15e session de la Conférence des Parties*

Mise en œuvre de la Décision 14.236

7. La 7^e réunion du Comité de Session du Conseil Scientifique (ScC-Sc7) a établi le Groupe de travail sur les questions taxonomiques et nomenclaturales ainsi que sur les taxons susceptibles d'inscription, afin de soutenir le Conseil Scientifique dans la mise en œuvre, entre autres, de la Décision 14.236.
8. Le groupe de travail s'est réuni à quatre reprises entre février et septembre 2025 et a discuté de ce sujet ainsi que d'autres.
9. En réponse à la Décision 14.236(a), le groupe de travail a examiné les espèces aviaires inscrites dans l'annexe de la Résolution 14.20 et a proposé des amendements, comme indiqué dans le projet d'amendement à la Résolution 14.20, contenu dans le tableau 1, à l'annexe 1 de ce document. Ces amendements incluent également des mises à jour de la catégorie de la Liste rouge de l'UICN.
10. Conformément à la Décision 14.236(b), le groupe de travail a établi une liste équivalente d'« espèces de chauves-souris susceptibles d'inscription », qu'il propose d'ajouter à la Résolution 14.20. Cette liste est présentée dans le projet d'amendement à la Résolution 14.20, dans le tableau 2, à l'annexe 1 de ce document.
11. Au moment de la rédaction du présent document, une liste des « espèces de poissons d'eau douce susceptibles d'inscription » était en cours d'élaboration dans le cadre de la Décision 14.112. On la trouvera dans le document [UNEP/CMS/COP15/Doc.25.6.1](#) sur les poissons d'eau douce.
12. Une liste des espèces de requins et de raies répondant aux critères d'inscription est également en cours d'élaboration. Elle sera présentée pour examen au ScC-SC9 ainsi qu'à la prochaine réunion des signataires du Mémoire d'entente sur la conservation des requins migrateurs (MdE requins), en vue de sa présentation à la COP16.
13. En application de la Décision 14.236(c), il a été décidé que la liste des taxons aviaires figurant à l'annexe de la Résolution 14.20 soit annotée pour indiquer les taxons aviaires les plus menacés et les espèces pour lesquelles les États de l'aire de répartition incluent des Parties de la CMS. Les espèces sont présentées par ordre de priorité. Elles ont d'abord été classées en fonction du risque d'extinction — à savoir, en danger critique d'extinction (score 4), en danger (score 3), vulnérable (score 2), quasi menacé et données insuffisantes (score 1). Ensuite, au sein de chaque groupe, la probabilité de collaboration dans le cadre de la CMS a été évaluée : l'espèce est présente régulièrement dans deux États Parties ou plus (4), elle est présente dans un État Partie, mais aussi dans des États non-Parties (3), elle est largement présente dans des États non-Parties, mais occasionnellement dans des États Parties (2), elle est uniquement présente dans des États non-Parties (1). Le même classement par priorité a été appliqué à la liste des espèces de chauves-souris susceptibles d'inscription, dans le tableau 2 de l'annexe de la résolution.
14. Pour mettre en œuvre la Décision 14.236 d), il est proposé que l'annexe actualisée de la Résolution 14.20 soit affichée sur le site web de la CMS après la COP15.

Actions recommandées

15. Il est recommandé à la Conférence des Parties de :
- a) adopter les projets d'amendements à la Résolution 14.20 figurant à l'annexe 1 du présent document ;
 - b) adopter le projet de Décision tel qu'il figure à l'annexe 2 du présent document ;
 - c) abroger les Décisions 14.235 et 14.236.

ANNEXE 1

RÉSOLUTION 14.20 :
TAXONS AVIAIRES SUSCEPTIBLES ESPÈCES RÉPONDANT AUX CRITÈRES
D'INSCRIPTION AUX ANNEXES DE LA CMS

N.B.: Le texte nouveau proposé est souligné. Le texte à supprimer est barré.
 Les modifications apportées au tableau 1, dans la colonne « Statut de la Liste rouge de l'UICN 2024 », indiquent les changements par rapport au statut de la Liste rouge 2023. L'ordre des espèces dans le tableau 1 a été modifié pour refléter le score de priorité ; ce changement n'est pas indiqué dans le tableau. Les espèces inscrites aux annexes de la CMS par la COP15 seront retirées du tableau par le Secrétariat avant la publication de la Résolution.

Rappelant les « Lignes directrices pour la préparation et l'évaluation des propositions d'amendement des Annexes de la Convention » de la Résolution 13.7 et les « Lignes directrices pour la mise en œuvre du processus d'Actions concertées » de la Résolution 12.28 (Rev.COP14),

Réaffirmant l'importance d'une action conjointe qui permette d'améliorer l'état de conservation des espèces migratrices,

Prenant note du texte de la Convention en son Article VIII 5.c), selon lequel le Conseil scientifique doit formuler des recommandations à la Conférence des Parties sur les espèces migratrices à inclure dans les Annexes I ou II et indiquer leur aire de répartition,

Notant la Cible 1.1. du Plan stratégique de Samarcande pour les espèces migratrices 2024-2032 : « D'ici 2029, toutes les espèces migratrices dont l'état de conservation est défavorable sont inscrites aux Annexes de la CMS et sont couvertes par un instrument et/ou une Action concertée de la CMS effectivement mis en œuvre »

Consciente de l'importance d'adopter une approche stratégique concernant les propositions d'inscription sur la liste, qui permette de se concentrer sur les espèces qui en bénéficieraient le plus,

Saluant les travaux du Comité de session lors la période intersessions entre la ~~COP13~~ et la COP14 et la COP15 sur les taxons aviaires, ~~de poissons et de chauves-souris~~, ainsi que les travaux entrepris sur tous les taxons dans le cadre de l'établissement du rapport sur l'état des espèces migratrices dans le monde, et

Consciente du manque de données concernant certaines espèces aviaires et des efforts importants devant être menés pour approfondir les connaissances sur ces taxons afin d'éviter de négliger des taxons requérant des efforts de conservation, les listes proposées dans le présent document doivent être envisagées comme des listes de taxons nécessitant une prise de mesures en fonction des connaissances actuelles, qui toutefois n'englobent pas nécessairement tous les taxons pour lesquels des initiatives de conservation s'imposent,

*La Conférence des Parties à la
Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage*

1. *Prend acte des ~~la~~ listes des espèces ~~aviaires~~ susceptibles de remplir les critères d'inscription aux annexes de la Convention figurant en annexe à la présente résolution, qu'elle considère comme une étape stratégique permettant d'orienter la Convention vers les espèces qui tireraient le plus profit de mesures de conservation ;*
2. *Invite les Parties, les organisations non gouvernementales, les organisations intergouvernementales et les autres parties prenantes à envisager de travailler ensemble pour proposer des amendements ~~inscriptions~~ aux annexes, organiser des Actions concertées et d'autres interventions de conservation visant de multiples espèces ou habitats plus vastes pour les espèces figurant à l'annexe, afin qu'elles soient examinées lors des prochaines sessions de la Conférence des Parties ; et*
3. *Prie le Conseil scientifique d'examiner et de formuler des recommandations sur toute mise à jour des listes figurant à l'annexe, également pour les espèces relevant de la catégorie « Données insuffisantes », en coordination avec les autorités chargées de la Liste rouge de l'UICN, ~~et de mettre à jour la liste figurant à l'annexe entre les sessions de la Conférence des Parties.~~*

Annexe à la Résolution 14.20

Table 1 : Liste des espèces aviaires qui répondent aux critères en matière de déplacement de la CMS et dont l'état de conservation est défavorable, qui ne sont pas incluses dans des familles agrégées et ne sont actuellement pas inscrites individuellement à l'Annexe I ou II de la CMS. ~~Les taxons en caractères gras sont menacés~~ On compte au total de 163 espèces (sur 1 473 espèces ne figurant pas dans les Annexes et répondant par ailleurs aux critères de déplacement de la CMS) y compris 17 En danger critique (CR, 14 esp.), 29 En danger (EN, 31 esp.), 51 Vulnérable (VU, 53 esp.), 63 Quasi menacée (NT) ~~ou, et 3 Données insuffisantes (DD, 2 esp.). Les espèces en caractères simples (58 au total). Total de 158 espèces (sur 1 443 espèces qui répondent par ailleurs aux critères en matière de déplacement de la CMS). Les espèces migratrices sont présentées par ordre de priorité, triées d'abord en fonction du risque d'extinction (CR score 4 ; EN 3 ; VU 2 ; NT et DD 1) et, au sein de chaque groupe, en fonction de la probabilité de collaboration dans le cadre de la CMS [cette probabilité est évaluée comme suit : présente régulièrement dans deux États Parties ou plus (score 4), présente dans un État Partie, mais aussi dans des États non-Parties (score 3), présente principalement dans des États non-Parties, mais occasionnellement dans des États Parties (score 2), présente uniquement dans des États non-Parties (score 1)].~~

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Classement 2024 sur la Liste rouge de l'UICN	Notes	Score de priorité
Heliornithidae	Grébifoulque d'Asie	<i>Heliopais personatus</i>	CR	Migrateur partiel : déplacement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	4.4
Otididae	Outarde passage	<i>Sypheotides indicus</i>	CR	Migrateur total et modérément nomade pendant les périodes de reproduction et en dehors de ces périodes ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	4.4
Oceanitidae	Océanite maori	<i>Fregetta maoriana</i>	CR	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	4.4
Procellariidae	Prion de MacGillivray	<i>Pachyptila macgillivrayi</i>	CR	Migrateur partiel : déplacement et élargissement considérable de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km dans le sens est-ouest. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	4.4

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Classement 2024 sur la Liste rouge de l'UICN	Notes	Score de priorité
Procellariidae	Pétrel de Bourbon	<i>Pseudobulweria aterrima</i>	CR	Migrateur partiel : réduction de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la saison de reproduction ; les individus parcourent généralement 100 à 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	4.4
Procellariidae	Puffinure de Whenua Hou	<i>Pelecanoides whenuahouensis</i>	CR	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens est-ouest. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	4.4
Ardeidae	Héron impérial	<i>Ardea insignis</i>	VUCR	Migrateur partiel : changement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement moins de 100 km, mais pas dans la même direction ; les individus immatures peuvent migrer au-delà de l'aire de répartition normale des adultes avant d'y retourner pour se reproduire. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	4.4
Parulidae	Paruline de Bachman	<i>Vermivora bachmanii</i>	CR	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	4.4
Otididae	Outarde du Bengale	<i>Houbaropsis bengalensis</i>	CR	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement moins de 100 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS. Également inscrit à l'Annexe I de la CITES	4.3
Procellariidae	Pétrel de Magenta	<i>Pterodroma magentae</i>	CR	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens est-ouest. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	4.3

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Classement 2024 sur la Liste rouge de l'UICN	Notes	Score de priorité
Procellariidae	Puffin de Newell	<i>Puffinus newelli</i>	CR	Migrateur partiel : déplacement et élargissement considérable de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	4.3
Procellariidae	Puffin de Townsend	<i>Puffinus auricularis</i>	CR	Migrateur partiel : réduction de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	4.3
Procellariidae	Pétrel des Fidji	<i>Pseudobulweria macgillivrayi</i>	CR	Mobilité intersaison inconnue : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; toutefois aucune information n'est disponible sur les déplacements hors reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	4.3
Procellariidae	Pétrel de Jamaïque	<i>Pterodroma caribbaea</i>	CR	Migrateur partiel : déplacement et élargissement considérable de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	4.2
Procellariidae	Pétrel de Beck	<i>Pseudobulweria becki</i>	CR	Mobilité intersaison inconnue : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; toutefois aucune information n'est disponible sur les déplacements hors reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	4.2
Hydrobatidae	Océanite de Guadalupe	<i>Hydrobates macrodactylus</i>	CR	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	4.1

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Classement 2024 sur la Liste rouge de l'UICN	Notes	Score de priorité
Procellariidae	Puffin de Bryan	<i>Puffinus bryani</i>	CR	Migrateur partiel : déplacement et élargissement considérable de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	4.1
Rallidae	Râle noir	<i>Laterallus jamaicensis</i>	EN	Migrateur partiel : déplacement important de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	3.4
Otididae	Outarde de Ludwig	<i>Neotis ludwigii</i>	EN	Migrateur partiel : déplacement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS. <u>Également inscrit à l'Annexe II de la CITES.</u>	3.4
Spheniscidae	Gorfou de Moseley	<i>Eudyptes moseleyi</i>	EN	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS	3.4
Oceanitidae	Océanite à gorge blanche	<i>Nesofregetta fuliginosa</i>	EN	Migrateur partiel : déplacement important de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	3.4
Procellariidae	Pétrel de Barau	<i>Pterodroma baraui</i>	EN	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens est-ouest. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	3.4

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Classement 2024 sur la Liste rouge de l'UICN	Notes	Score de priorité
Procellariidae	Pétrel diablotin	<i>Pterodroma hasitata</i>	EN	Migrateur partiel : déplacement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	3.4
Procellariidae	Pétrel de Schlegel	<i>Pterodroma incerta</i>	EN	Migrateur partiel : déplacement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	3.4
Procellariidae	Hutton's Shearwater	<i>Puffinus huttoni</i>	EN	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens est-ouest. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	3.4
Sulidae	Fou du Cap	<i>Morus capensis</i>	EN	Migrateur partiel : réduction de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km dans le sens nord-sud ; les individus immatures peuvent migrer au-delà de l'aire de répartition normale des adultes avant d'y retourner pour la reproduction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS. <u>Également répertorié à l'AEWA.</u>	3.4
Phalacrocoracidae	Cormoran du Cap	<i>Phalacrocorax capensis</i>	EN	Migrateur partiel : élargissement considérable de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS. <u>Également répertorié à l'AEWA.</u>	3.4

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Classement 2024 sur la Liste rouge de l'UICN	Notes	Score de priorité
Laridae	Bec-en-ciseaux à collier	<i>Rynchops albicollis</i>	EN	Migrateur partiel : changement considérable de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	3.4
Psittacidae	Perroquet timneh	<i>Psittacus timneh</i>	EN	Migrateur partiel : déplacement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	3.4
Psittacidae	Amazone vineuse	<i>Amazona vinacea</i>	EN	Migrateur partiel : déplacement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS. <u>Également inscrit à l'Annexe I de la CITES.</u>	3.4
Cotingidae	Coracine ombrelle	<i>Cephalopterus glabricollis</i>	EN	Migrateur total : les lieux de reproduction et de non-reproduction sont occupés de manière fiable à chaque saison ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction ; au moins certains déplacements sont principalement altitudinaux. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	3.4
Parulidae	Paruline à dos noir	<i>Setophaga chrysoparia</i>	EN	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	3.4
Procellariidae	Pétrel de Madère	<i>Pterodroma madeira</i>	EN	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	3.3

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Classement 2024 sur la Liste rouge de l'UICN	Notes	Score de priorité
Sulidae	Fou d'Abbott	<i>Papasula abbotti</i>	EN	Migrateur partiel : déplacement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS. <u>Également inscrit à l'Annexe I de la CITES.</u>	3.3
Phalacrocoraci dae	Cormoran des bancs	<i>Phalacrocorax neglectus</i>	EN	Sédentaire/résident : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés chaque saison ; est toutefois nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement moins de 100 km dans le sens nord-sud ; les individus immatures peuvent migrer au-delà de l'aire de répartition normale des adultes avant d'y retourner pour la reproduction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS. <u>Également répertorié à l'AEWA</u>	3.3
Ploceidae	Tisserin de Finn	<i>Ploceus megarhynchus</i>	EN	Migrateur partiel : réduction de l'aire de répartition après la reproduction ; est modérément nomade pendant la période de reproduction et en dehors de cette période ; les individus parcourent généralement moins de 100 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	3.3
Hydrobatidae	Océanite cendré	<i>Hydrobates homochroa</i>	EN	<u>Migrateur partiel : l'aire de répartition après la reproduction change considérablement ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la saison de reproduction ; les individus parcourent généralement 100 à 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.</u>	<u>3.2</u>
Hydrobatidae	Océanite de Townsend	<i>Hydrobates socorroensis</i>	EN	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	3.2

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Classement 2024 sur la Liste rouge de l'UICN	Notes	Score de priorité
Ardeidae	Bihoreau superbe	<i>Oroanassa magnifica</i>	EN	Migrateur partiel : réduction considérable de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement 100 à 1 000 km dans le sens nord-sud ; au moins certains déplacements sont principalement altitudinaux. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	3.2
Hirundinidae	Hirondelle des Bahamas	<i>Tachycineta cyaneoviridis</i>	EN	Migrateur partiel : élargissement considérable de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	3.2
Emberizidae	Bruant de Jankowski	<i>Emberiza jankowskii</i>	EN	Migrateur partiel : élargissement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement moins de 100 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	3.2
Icteridae	Carouge de Californie	<i>Agelaius tricolor</i>	EN	Sédentaire/résident ; est toutefois modérément nomade pendant la période de reproduction et en dehors de cette période ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	3.2
Ciconiidae	Tantale blanc	<i>Mycteria cinerea</i>	EN	Migrateur partiel : élargissement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS. <u>Également inscrit à l'Annexe I de la CITES.</u>	3.1

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Classement 2024 sur la Liste rouge de l'UICN	Notes	Score de priorité
Alcidae	Guillemot marbré	<i>Brachyramphus marmoratus</i>	EN	Migrateur partiel : changement considérable de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	3.1
Alcidae	Guillemot de Xantus	<i>Synthliboramphus hypoleucus</i>	EN	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	3.1
Psittacidae	Conure à gros bec	<i>Rhynchopsitta pachyrhyncha</i>	EN	Sédentaire/résident ; les sites de reproduction et de non-reproduction sont toutefois rarement les mêmes entre chaque saison ; les individus parcourent généralement 100 à 1 000 km, mais pas dans la même direction ; font parfois irruption en grand nombre en dehors de leur aire de répartition habituelle. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS. <u>Également inscrit à l'Annexe I de la CITES.</u>	3.1
Columbidae	Pigeon d'Eversmann	<i>Columba eversmanni</i>	VU	Migrateur partiel : déplacement important de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud ; au moins certains déplacements sont principalement altitudinaux ; au moins une sous-population distincte de la voie de migration est considérée comme sédentaire. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4
Columbidae	<u>Tourterelle des bois</u>	<u><i>Streptopelia turtur</i></u>	<u>VU</u>	<u>Migrateur total : les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.</u>	<u>2.4</u>
Columbidae	<u>Colombe de Chapman</u>	<u><i>Leptotila ochraceiventris</i></u>	<u>VU</u>	<u>Migrateur partiel : réduction de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la saison de reproduction ; les individus parcourent généralement 100 à 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.</u>	<u>2.4</u>

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Classement 2024 sur la Liste rouge de l'UICN	Notes	Score de priorité
Caprimulgidae	Engoulevent à faucilles	<i>Eleothreptus anomalus</i>	VU	Migrateur partiel : déplacement important de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4
Apodidae	Martinet sombre	<i>Cypseloides niger</i>	VU	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4
Apodidae	Martinet ramoneur	<i>Chaetura pelagica</i>	VU	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4
Rallidae	Râle austral	<i>Rallus antarcticus</i>	VU	Migrateur partiel : réduction de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4
Gruidae	Grue couronnée	<i>Balearica pavonina</i>	VU	Migrateur partiel : déplacement de l'aire de répartition après la reproduction ; est modérément nomade pendant et en dehors des périodes de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS. <u>Également répertorié à l'AEWA et inscrit à l'Annexe I de la CITES.</u>	2.4
Spheniscidae	Gorfou doré	<i>Eudyptes chrysolophus</i>	VU	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4
Spheniscidae	Gorfou sauteur	<i>Eudyptes chrysocome</i>	VU	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Classement 2024 sur la Liste rouge de l'UICN	Notes	Score de priorité
Hydrobatidae	Océanite de Matsudaira	<i>Hydrobates matsudairae</i>	VU	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4
Hydrobatidae	Océanite cul-blanc	<i>Hydrobates leucorhous</i>	VU	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4
Procellariidae	Pétrel de Gould	<i>Pterodroma leucoptera</i>	VU	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4
Procellariidae	Pétrel à collier	<i>Pterodroma brevipes</i>	VU	Migrateur partiel : déplacement et élargissement considérable de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4
Procellariidae	Pétrel de De Filippi	<i>Pterodroma defilippiana</i>	VU	Migrateur partiel : déplacement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4
Procellariidae	Pétrel de Stejneger	<i>Pterodroma longirostris</i>	VU	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Classement 2024 sur la Liste rouge de l'UICN	Notes	Score de priorité
Procellariidae	Pétrel de Cook	<i>Pterodroma cookii</i>	VU	Migrateur partiel : déplacement et élargissement considérable de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4
Procellariidae	Pétrel de Pycroft	<i>Pterodroma pycrofti</i>	VU	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens est-ouest. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4
Procellariidae	Pétrel des Chatham	<i>Pterodroma axillaris</i>	VU	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens est-ouest. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4
Procellariidae	Pétrel à poitrine blanche	<i>Pterodroma alba</i>	VU	Migrateur partiel : déplacement important de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4
Procellariidae	Pétrel à col blanc	<i>Pterodroma cervicalis</i>	VU	Migrateur partiel : déplacement et élargissement considérable de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4
Procellariidae	Pétrel de Juan Fernandez	<i>Pterodroma externa</i>	VU	Migrateur partiel : déplacement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Classement 2024 sur la Liste rouge de l'UICN	Notes	Score de priorité
Procellariidae	Pétrel du désert	<i>Pterodroma deserta</i>	VU	Migrateur partiel : déplacement et élargissement considérable de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4
Procellariidae	Puffin de Buller	<i>Ardenna bulleri</i>	VU	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud ; les individus immatures peuvent migrer au-delà de l'aire de répartition normale des adultes avant d'y retourner pour se reproduire. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4
Procellariidae	Puffin yelkouan	<i>Puffinus yelkouan</i>	VU	Migrateur partiel : déplacement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4
Laridae	Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i>	VU	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS. <u>Également répertorié à l'AEWA</u>	2.4
Alcidae	Macareux moine	<i>Fratercula arctica</i>	VU	Migrateur total et modérément nomade pendant les périodes de reproduction et en dehors de ces périodes ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS. <u>Également répertorié à l'AEWA</u>	2.4

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Classement 2024 sur la Liste rouge de l'UICN	Notes	Score de priorité
Strigidae	Harfang des neiges	<i>Bubo scandiacus</i>	VU	Migrateur partiel : déplacement de l'aire de répartition après la reproduction ; est fortement nomade pendant les périodes de reproduction et en dehors de ces périodes ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud ; font parfois irruption en grand nombre en dehors de leur aire de répartition habituelle ; les individus immatures peuvent migrer au-delà de l'aire de répartition habituelle des adultes avant d'y retourner pour la reproduction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS. <u>Également répertorié dans le MdE Rapaces et inscrit à l'Annexe II de la CITES.</u>	2.4
Bucerotidae	Calao à casque jaune	<i>Ceratogymna elata</i>	VU	Migrateur partiel : déplacement de l'aire de répartition après la reproduction ; est modérément nomade pendant la période de reproduction et fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4
Bucerotidae	Calao à joues brunes	<i>Bycanistes cylindricus</i>	VU	Sédentaire/résident : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement moins de 100 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4
Alcedinidae	Martin-chasseur à coiffe noire	<i>Halcyon pileata</i>	VU	Migrateur partiel : déplacement important de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4
Cotingidae	Araponga tricarunculé	<i>Procnias tricarunculatus</i>	VU	Migrateur total : les lieux de reproduction et de non-reproduction sont occupés de manière fiable à chaque saison ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction ; au moins certains déplacements sont principalement altitudinaux. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4
Laniidae	Pie-grièche méridionale	<i>Lanius meridionalis</i>	VU	Migrateur partiel : élargissement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Classement 2024 sur la Liste rouge de l'UICN	Notes	Score de priorité
Alaudidae	Alouette de Dupont	<i>Chersophilus duponti</i>	VU	Migrateur partiel : élargissement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4
Emberizidae	Bruant rustique	<i>Emberiza rustica</i>	VU	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4
Thraupidae	Sporophile noir et roux	<i>Sporophila nigrorufa</i>	VU	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.4
Procellariidae	Pétrel de Trindade	<i>Pterodroma arminjoniana</i>	VU	Migrateur partiel : déplacement important de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.3
Laridae	Sterne des Aléoutiennes	<i>Onychoprion aleuticus</i>	VU	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.3
Alcidae	Guillemot de Craveri	<i>Synthliboramphus craveri</i>	VU	Migrateur partiel : élargissement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.3
Psittacidae	Perruche à longs brins	<i>Belocercus longicaudus</i>	VU	Sédentaire/résident ; est toutefois fortement nomade pendant la période de reproduction et en dehors de cette période ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS. <u>Également inscrit à l'Annexe II de la CITES.</u>	2.3

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Classement 2024 sur la Liste rouge de l'UICN	Notes	Score de priorité
Fringillidae	Gros-bec errant	<i>Hesperiphona vespertina</i>	VU	Migrateur partiel : déplacement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud ; au moins certains déplacements sont principalement altitudinaux ; font parfois irruption en grand nombre en dehors de leur aire de répartition habituelle. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.3
Icteridae	Quiscale rouilleux	<i>Euphagus carolinus</i>	VU	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.3
Pittidae	Brève migratrice	<i>Pitta nympha</i>	VU	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS. <u>Également inscrit à l'Annexe II de la CITES.</u>	2.2
Hirundinidae	Hirondelle du Sinaloa	<i>Progne sinaloae</i>	VU	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.2
Hydrobatidae	Océanite d'Ainley	<i>Hydrobates cheimomnestes</i>	VU	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.1
Procellariidae	Puffin de Heinroth	<i>Puffinus heinrothi</i>	VU	Mobilité intersaison inconnue : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; toutefois aucune information n'est disponible sur les déplacements hors reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Répond aux critères de déplacement de la CMS.	2.1

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Classement 2024 sur la Liste rouge de l'UICN	Notes	Score de priorité
Laridae	Mouette des brumes	<i>Rissa brevirostris</i>	VU	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.1
Alcidae	Guillemot de Scripps	<i>Synthliboramphus scrippsi</i>	VU	Migrateur partiel : déplacement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.1
Corvidae	Corbeau à collier	<i>Corvus pectoralis</i>	VU	Migrateur partiel : élargissement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.1
Mimidae	Moqueur de Bendire	<i>Toxostoma bendirei</i>	VU	Migrateur partiel : réduction de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.1
Calcariidae	Plectrophane à ventre noir	<i>Calcarius ornatus</i>	VU	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	2.1
Phasianidae	Caille japonaise	<i>Coturnix japonica</i>	NT	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Columbidae	Pigeon de Nicobar	<i>Caloenas nicobarica</i>	NT	Sédentaire/résident ; les sites de reproduction et de non-reproduction sont toutefois rarement les mêmes d'une saison à l'autre ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS. <u>Également inscrit à l'Annexe I de la CITES.</u>	1.4

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Classement 2024 sur la Liste rouge de l'UICN	Notes	Score de priorité
Caprimulgidae	Engoulevent bois-pourri	<i>Antrostomus vociferus</i>	NT	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Caprimulgidae	Engoulevent de Caroline	<i>Antrostomus carolinensis</i>	NT	Migrateur partiel : déplacement important de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud ; les individus immatures peuvent migrer au-delà de l'aire de répartition normale des adultes avant d'y retourner pour se reproduire. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Caprimulgidae	Engoulevent à collier roux	<i>Caprimulgus ruficollis</i>	NT	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Apodidae	Martinet d'Assam	<i>Apus acuticauda</i>	VUN NT	Migrateur partiel : déplacement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction ; au moins certains déplacements sont principalement altitudinaux. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Otididae	Outarde de Denham	<i>Neotis denhami</i>	NT	Migrateur partiel : déplacement important de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km dans le sens nord-sud ; au moins certains déplacements sont principalement altitudinaux. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS. <u>Également inscrit à l'Annexe II de la CITES.</u>	1.4
Otididae	Outarde nubienne	<i>Neotis nuba</i>	NT	Migrateur partiel : déplacement de l'aire de répartition après la reproduction ; est modérément nomade pendant les périodes de reproduction et en dehors de ces périodes ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS. <u>Également inscrit à l'Annexe II de la CITES.</u>	1.4

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Classement 2024 sur la Liste rouge de l'UICN	Notes	Score de priorité
Otididae	Outarde arabe	<i>Ardeotis arabs</i>	NT	Migrateur partiel : déplacement de l'aire de répartition après la reproduction ; est modérément nomade pendant les périodes de reproduction et en dehors de ces périodes ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS. <u>Également inscrit à l'Annexe II de la CITES.</u>	1.4
<u>Spheniscidae</u>	<u>Gorfou du Fiordland</u>	<u><i>Eudyptes pachyrhynchus</i></u>	<u>VUN</u> T	<u>Migrateur total : les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens est-ouest. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.</u>	<u>1.4</u>
Oceanitidae	Océanite d'Elliot	<i>Oceanites gracilis</i>	DD	Migrateur partiel : déplacement important de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
<u>Oceanitidae</u>	<u>Océanite de Nouvelle-Calédonie</u>	<u><i>Fregetta lineata</i></u>	<u>DD</u>	<u>Migrateur partiel : l'aire de répartition après la reproduction change considérablement ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la saison de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.</u>	<u>1.4</u>
Hydrobatidae	Océanite de Swinhoe	<i>Hydrobates monorhis</i>	NT	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Hydrobatidae	Océanite de Markham	<i>Hydrobates markhami</i>	NT	Migrateur partiel : déplacement important et réduction de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Classement 2024 sur la Liste rouge de l'UICN	Notes	Score de priorité
Hydrobatidae	Océanite de Hornby	<i>Hydrobates hornbyi</i>	NT	Migrateur partiel : déplacement important de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Procellariidae	Pétrel maculé	<i>Pterodroma inexpectata</i>	NT	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Procellariidae	Pétrel du Cap-Vert	<i>Pterodroma feae</i>	NT	Migrateur partiel : déplacement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Procellariidae	Puffin fuligineux	<i>Ardenna grisea</i>	NT	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Procellariidae	Puffin à pieds pâles	<i>Ardenna carneipes</i>	NT	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Procellariidae	Puffin leucomèle	<i>Calonectris leucomelas</i>	NT	Migrateur partiel : déplacement important de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Classement 2024 sur la Liste rouge de l'UICN	Notes	Score de priorité
Procellariidae	Puffin du Cap-Vert	<i>Calonectris edwardsii</i>	NT	Migrateur total : les mêmes lieux de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Procellariidae	Pétrel de Tahiti	<i>Pseudobulweria rostrata</i>	NT	Migrateur partiel : déplacement important de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens est-ouest. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Procellariidae	Pétrel de Jouanin	<i>Bulweria fallax</i>	NT	Migrateur partiel : déplacement important de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Ciconiidae	Marabout argala	<i>Leptoptilos dubius</i>	EN NT	Migrateur partiel : déplacement et élargissement considérable de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Ciconiidae	Marabout chevelu	<i>Leptoptilos javanicus</i>	VU NT	Migrateur partiel : élargissement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Ciconiidae	Jabiru d'Asie	<i>Ephippiorhynchus asiaticus</i>	NT	Migrateur partiel : élargissement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Classement 2024 sur la Liste rouge de l'UICN	Notes	Score de priorité
Ardeidae	Héron agami	<i>Agamia agami</i>	NT	Migrateur partiel : réduction de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Ardeidae	Aigrette roussâtre	<i>Egretta rufescens</i>	NT	Migrateur partiel : réduction de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Pelecanidae	Pélican à bec tacheté	<i>Pelecanus philippensis</i>	NT	Migrateur partiel : déplacement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Phalacrocoraci dae	Cormoran de Bougainville	<i>Leucocarbo bougainvilliorum</i>	NT	Migrateur partiel : élargissement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km dans le sens nord-sud ; font parfois irruption en grand nombre en dehors de leur aire de répartition habituelle. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Rostratulidae	<u>Rynchée de Saint-Hilaire</u>	<u><i>Nycticryphes semicollaris</i></u>	<u>NT</u>	<u>Migrateur partiel : l'aire de répartition après la reproduction change ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la saison de reproduction ; les individus parcourent généralement moins de 100 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.</u>	<u>1.4</u>

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Classement 2024 sur la Liste rouge de l'UICN	Notes	Score de priorité
Glareolidae	Glaréole malgache	<i>Glareola ocularis</i>	NT	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km dans le sens est-ouest. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS. <u>Également répertorié à l'AEWA.</u>	1.4
Laridae	Sterne tara	<i>Sterna striata</i>	NT	Migrateur partiel : changement considérable de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens est-ouest. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Laridae	Sterne élégante	<i>Thalasseus elegans</i>	NT	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Alcedinidae	<u>Martin-pêcheur pourpré</u>	<u><i>Ceyx erithaca</i></u>	<u>NT</u>	<u>Migrateur partiel : élargissement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.</u>	<u>1.4</u>
Psittacidae	Amazone à front bleu	<i>Amazona aestiva</i>	NT	Migrateur partiel : déplacement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km dans le sens est-ouest ; au moins certains déplacements sont principalement altitudinaux ; au moins une sous-population distincte de la voie de migration est considérée comme sédentaire. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS. <u>Également inscrit à l'Annexe II de la CITES.</u>	1.4

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Classement 2024 sur la Liste rouge de l'UICN	Notes	Score de priorité
Psittacidae	Conure à tête rouge	<i>Psittacara erythrogenys</i>	NT	Migrateur partiel : l'aire de répartition après la reproduction change considérablement ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 100 à 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS. <u>Également inscrit à l'Annexe II de la CITES.</u>	1.4
Cotingidae	Araponga à gorge nue	<i>Procnias nudicollis</i>	NT	Migrateur partiel : déplacement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km dans le sens nord-sud ; au moins certains déplacements sont principalement altitudinaux. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Tyrannidae	Tyranneau barbu	<i>Polystictus pectoralis</i>	NT	<u>Migrateur partiel : l'aire de répartition après la reproduction change considérablement ; les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud ; au moins une sous-population distincte de la voie de migration est considérée comme sédentaire. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.</u>	1.4
Tyrannidae	Moucherolle à côtés olive	<i>Contopus cooperi</i>	NT	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Laniidae	Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	NT	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Hirundinidae	Pseudolangrayen d'Afrique	<i>Pseudochelidon eurystomina</i>	DD	Migrateur partiel : élargissement considérable de l'aire de répartition après la reproduction ; est modérément nomade pendant la période de reproduction et en dehors de cette période ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km dans le sens est-ouest. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Classement 2024 sur la Liste rouge de l'UICN	Notes	Score de priorité
Nectariniidae	Souimanga de Neergaard	<i>Cinnyris neergaardi</i>	NT	Migrateur partiel : élargissement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Fringillidae	Grand-verdier d'Arabie	<i>Rhynchostruthus percivali</i>	NT	Sédentaire/résident : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement moins de 100 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Emberizidae	Bruant cinéré	<i>Emberiza cineracea</i>	NT	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Icteridae	Sturnelle des prés	<i>Sturnella magna</i>	NT	Migrateur partiel : déplacement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud ; au moins une sous-population distincte de la voie de migration est considérée comme sédentaire. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Parulidae	Paruline à ailes dorées	<i>Vermivora chrysoptera</i>	NT	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Parulidae	Paruline rayée	<i>Setophaga striata</i>	NT	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.4
Thraupidae	Sporophile de l'Ibera	<i>Sporophila iberensis</i>	NT	Habitudes de déplacement inconnues ; n'a pas d'analogues évidents. Répond aux critères de déplacement de la CMS.	1.4

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Classement 2024 sur la Liste rouge de l'UICN	Notes	Score de priorité
Rallidae	Râle élégant	<i>Rallus elegans</i>	NT	Migrateur partiel : réduction considérable de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.3
Laridae	Mouette blanche	<i>Pagophila eburnea</i>	NT	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens est-ouest. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.3
Bombycillidae	Jaseur du Japon	<i>Bombycilla japonica</i>	NT	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.3
Emberizidae	Bruant de Yéso	<i>Emberiza yessoensis</i>	NT	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.3
Icteridae	Quiscale bronzé	<i>Quiscalus quiscula</i>	NT	Migrateur partiel : élargissement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.3
Trochilidae	Colibri roux	<i>Selasphorus rufus</i>	NT	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS. <u>Également inscrit à l'Annexe II de la CITES.</u>	1.2
Rallidae	Marouette mandarin	<i>Zapornia paykullii</i>	NT	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.2

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Classement 2024 sur la Liste rouge de l'UICN	Notes	Score de priorité
Spheniscidae	Manchot empereur	<i>Aptenodytes forsteri</i>	NT	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.2
Procellariidae	Puffin cul-noir	<i>Puffinus opisthomelas</i>	NT	Migrateur partiel : réduction de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.2
Laridae	Goéland de Heermann	<i>Larus heermanni</i>	NT	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.2
Alcidae	Guillemot à long bec	<i>Brachyramphus perdix</i>	NT	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.2
Laniidae	Pie-grièche migratrice	<i>Lanius ludovicianus</i>	NT	Migrateur partiel : déplacement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.2
Passerellidae	Bruant à face noire	<i>Zonotrichia querula</i>	NT	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.2
Columbidae	Ptilope jambu	<i>Ramphiculus jambu</i>	NT	Sédentaire/résident ; est toutefois modérément nomade pendant les périodes de reproduction et en dehors de ces périodes ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS	1.1

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Classement 2024 sur la Liste rouge de l'UICN	Notes	Score de priorité
Cuculidae	Coucou à moustaches	<i>Hierococcyx vagans</i>	NT	Migrateur partiel : déplacement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.1
Alcidae	Starique de Cassin	<i>Ptychoramphus aleuticus</i>	NT	Migrateur partiel : déplacement et élargissement considérable de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois modérément nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement plus de 1 000 km dans le sens nord-sud ; au moins une sous-population distincte de la voie de migration est considérée comme sédentaire. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.1
Alcidae	Guillemot de Kittlitz	<i>Brachyramphus brevirostris</i>	NT	Migrateur partiel : déplacement de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	1.1
Rallidae	Râle de Swinhoe	<i>Coturnicops exquisitus</i>	VU/LC	Migrateur total : les mêmes sites de reproduction et de non-reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	-
Ciconiidae	Tantale indien	<i>Mycteria leucocephala</i>	NT/LC	Migrateur partiel : élargissement considérable de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	-
Threskiornithidae	Ibis à tête noire	<i>Threskiornis melanocephalus</i>	NT/LC	Migrateur partiel : changement considérable de l'aire de répartition après la reproduction ; les mêmes sites de reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; est toutefois fortement nomade en dehors de la période de reproduction ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km, mais pas dans la même direction. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	-

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Classement 2024 sur la Liste rouge de l'UICN	Notes	Score de priorité
Psittacidae	Perruche de Lord Derby	<i>Psittacula derbiana</i>	NT/LC	Migrateur partiel : élargissement de l'aire de répartition après la reproduction; les mêmes sites de reproduction et de non reproduction sont régulièrement occupés à chaque saison ; les individus parcourent généralement entre 100 et 1 000 km dans le sens nord-sud. Satisfait aux critères en matière de déplacement de la CMS.	-

Tableau 2 : Liste des espèces de chauves-souris qui répondent aux critères de déplacement de la CMS et dont l'état de conservation est défavorable, qui ne sont pas incluses dans les familles agrégées et ne sont actuellement pas inscrites individuellement à l'Annexe I ou à l'Annexe II de la CMS. Les espèces migratrices sont présentées par ordre de priorité, triées d'abord en fonction du risque d'extinction (CR score 4, EN 3, VU 2, NT et DD 1) et, au sein de chaque groupe, en fonction de la probabilité de collaboration dans le cadre de la CMS [cette probabilité est évaluée comme suit : présente régulièrement dans deux États Parties ou plus (score 4), présente dans un État Partie, mais aussi dans des États non-Parties (score 3), présente principalement dans des États non-Parties, mais occasionnellement dans des États Parties (score 2), présente uniquement dans des États non-Parties (score 1)]. On enregistre au total 10 espèces, dont 2 EN et 8 VU. La taxonomie suit la taxonomie standard de la CMS [Wilson, D. E. & Reeder, D. M. (éd.) (2005) : Mammal Species of the World. A Taxonomic and Geographic Reference. Troisième édition, John Hopkins University Press], tout en respectant les révisions récentes largement acceptées.

<u>Famille</u>	<u>Nom commun</u>	<u>Nom scientifique</u>	<u>Classement 2 025 sur la Liste rouge de l'UICN</u>	<u>Remarques</u>	<u>Score de priorité</u>
<u>Pteropodidae</u>	<u>Grand renard volant, renard volant, roussette de Malaisie, kalong de Malaisie</u>	<u><i>Pteropus vampyrus</i></u>	<u>EN</u>	<u>Il ne s'agit pas d'un migrateur saisonnier classique, mais la télémétrie par satellite a montré que des individus qui nichent en Malaisie ont des aires de répartition qui s'étendent jusqu'en Indonésie et en Thaïlande [Epstein, J. H., Olival, K. J., Pulliam, J. R., Smith, C., Westrum, J., Hughes, T., Dobson, A.P., Zubaid, A., Rahman, S.A., Basir, M.M., Field, H.E., Daszak, P. (2009). <i>Pteropus vampyrus</i>, a hunted migratory species with a multinational home-range and a need for regional management. Journal of Applied Ecology 46, 991-1002. https://doi.org/10.1111/j.1365-2664.2009.01699.x].</u>	<u>3.3</u>
<u>Vespertilionidae</u>	<u>Petite chauve- souris brune, vespertilion brun</u>	<u><i>Myotis lucifugus</i></u>	<u>EN</u>	<u>Il existe des données probantes solides de déplacements migratoires transfrontaliers. [Norquay, K. J., Martinez-Nuñez, F., Dubois, J. E., Monson, K. M., & Willis, C. K. (2013). Long-distance movements of little brown bats (<i>Myotis lucifugus</i>). Journal of Mammalogy, 94, 506-515. https://doi.org/10.1644/12-MAMM-A-065.1].</u>	<u>3.1</u>
<u>Vespertilionidae</u>	<u>Minioptère de Schreibers</u>	<u><i>Miniopterus schreibersii</i> (populations non européennes)¹</u>	<u>VU</u>	<u>La migration régulière est bien connue [Serra-Cobo, J., Sanz-Trullén, V., & Martínez-Rica, J. P. (1998). Migratory movements of <i>Miniopterus schreibersii</i> in the north-east of Spain. Acta theriologica, 43, 271-283; Wright, P. G., Newton, J., Agnelli, P., Budinski, I., Di Salvo, I., Flaquer, C., ... & Russo, D. (2020). Hydrogen isotopes reveal evidence of migration of <i>Miniopterus schreibersii</i> in Europe. BMC Ecology 20, 52 ; Amengual, B., López-Roig, M. et Serra-Cobo, J. (2007). First record of seasonal over sea migration of <i>Miniopterus schreibersii</i> and <i>Myotis capaccinii</i> between Balearic Islands (Spain). Acta Chiropterologica, 9,</u>	<u>2.4</u>

¹ Actuellement inscrite à l'Annexe II de la CMS pour les populations africaines et européennes uniquement.

<u>Famille</u>	<u>Nom commun</u>	<u>Nom scientifique</u>	<u>Classement 2 025 sur la Liste rouge de l'UICN</u>	<u>Remarques</u>	<u>Score de priorité</u>
<u>Rhinolophidae</u>	<u>Rhinolophe de Mehely</u>	<u><i>Rhinolophus mehelyi</i> (populations non européennes)²</u>	<u>VU</u>	<u>319-322. Rodrigues, L., & Palmeirim, J. M. (2008). Migratory behaviour of the Schreiber's bat: when, where and why do cave bats migrate in a Mediterranean region? <i>Journal of Zoology</i>, 274, 116-125]. Une population dans les grottes d'Arménie et d'Azerbaïdjan qui niche dans les deux pays : des populations occupent des grottes aux frontières entre la Serbie et la Roumanie, le Portugal et l'Espagne, la Serbie et la Bulgarie, la Bulgarie et la Turquie et l'Iran et la Turquie. Les individus marqués en Bulgarie se sont déplacés sur une distance de 90 km [Dietz, C., Dietz, I., Ivanova, T., & Siemers, B. M. (2009). Seasonal and regional scale movements of horseshoe bats (<i>Rhinolophus</i>, Chiroptera: Rhinolophidae) in northern Bulgaria. <i>Nyctalus</i> 14, 52-64].</u>	<u>2.4</u>
<u>Vespertilionidae</u>	<u>Vespertilion de Capaccini, murin de Capaccini</u>	<u><i>Myotis capaccinii</i> (populations non européennes)³</u>	<u>VU</u>	<u>L'espèce migre régulièrement entre un réseau de nichoirs dans les pays européens, ce qui laisse supposer que des mouvements similaires se produisent en Afrique du Nord (entre les populations du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie) et au Moyen-Orient (Turquie, Syrie, etc.).</u>	<u>2.4</u>
<u>Vespertilionidae</u>	<u>Murin de Mandelli</u>	<u><i>Myotis sicarius</i></u>	<u>VU</u>	<u>Une observation récente de cette espèce peu connue suggère qu'elle peut se déplacer à travers les frontières de manière saisonnière [Győrössy, D., Tu, V.T., Csorba, G., Thapa, S., Estók, P., Földvári, G., Görföl, T. (2024) The grey zone of taxonomy—The case of the Sikkim <i>Myotis</i> (Chiroptera: Vespertilionidae: <i>Myotis sicarius</i>), first recorded from Southeast Asia. <i>Vertebrate Zoology</i> 74, 737-749. https://doi.org/10.3897/vz.74.e127269].</u>	<u>2.4</u>

² Actuellement inscrite à l'Annexe II de la CMS sous l'inscription au niveau de la famille Rhinolophidae spp., pour les populations européennes uniquement.

³ Actuellement inscrite à l'Annexe II de la CMS sous l'inscription au niveau de la famille Vespertilionidae spp., pour les populations européennes uniquement.

<u>Famille</u>	<u>Nom commun</u>	<u>Nom scientifique</u>	<u>Classement 2 025 sur la Liste rouge de l'UICN</u>	<u>Remarques</u>	<u>Score de priorité</u>
<u>Vespertilionidae</u>	<u>Grande noctule</u>	<u><i>Nyctalus lasiopterus</i> (populations non européennes)³</u>	<u>VU</u>	<u>Migration bien établie [Ibáñez C. & Juste, J. 2022, Greater Noctule Bat <i>Nyctalus lasiopterus</i> (Schreber, 1780). p. 439-462. dans Handbook of the Mammals of Europe (Hackländer, K. & Zacos, F.E.), Springer, New York; Vasenkov, D. A., Vasiliev, N. S., Sidorchuk, N. V., & Rozhnov, V. V. (2023). Autumn migration of greater noctule bat (<i>Nyctalus lasiopterus</i>) : through countries and over mountains to a new migration flight record in bats. Doklady Biological Sciences 513, 395-399) ; Bartonička, T., Miketová, N., & Hulva, P. (2019). High throughput bioacoustic monitoring and phenology of the greater noctule bat (<i>Nyctalus lasiopterus</i>) compared to other migratory species. Acta Chiropterologica 21, 75-85].</u>	<u>2.4</u>
<u>Phyllostomidae</u>	<u>Petite chauve-souris à long nez, chauve-souris à long nez du Sud</u>	<u><i>Leptonycteris curasoae</i></u>	<u>VU</u>	<u>Les données de suivi montrent des déplacements des îles vers l'Amérique du Sud continentale [Simal, F., de Lannoy, C., García-Smith, L., Doest, O., de Freitas, J. A., Franken, F., Zaandam, I., Martino, A., González-Carcacia, J.A., Peñaloza, C.L., Bertuol, P., Simal, D. & Nassar, J. M. (2015). Island–island and island–mainland movements of the Curaçaoan long-nosed bat, <i>Leptonycteris curasoae</i>. <i>Journal of Mammalogy</i> 96, 579-590 https://doi.org/10.1093/jmammal/gyv063]. Des menaces importantes pèsent sur les sites de repos (Otálora-Ardila, A., A. P. Cuervo-Robay, J. M. Nassar, M. C. Valdés-Cardona, C. A. Díaz-B, M. P. Henáo-Rodríguez, H. F. López-Arévalo, et O. L. Montenegro. 2024. Potential distribution of the Curaçaoan Long-nosed Bat, <i>Leptonycteris curasoae</i> : implications for monitoring and conservation. <i>Therya</i> 15, 289-301. https://doi.org/10.12933/therya-24-6140).</u>	<u>2.3</u>
<u>Vespertilionidae</u>	<u>Pipistrelle de l'Est, blondin de Cuvier</u>	<u><i>Pipistrellus subflavus</i> (désormais connue sous le nom de <i>Perimyotis subflavus</i>)</u>	<u>VU</u>	<u>Preuves de déplacements similaires à ceux d'autres chauves-souris vivant dans les régions tempérées d'Amérique du Nord. Fraser, E. E., McGuire, L. P., Eger, J. L., Longstaffe, F. J., & Fenton, M. B. (2012). Evidence of latitudinal migration in tri-colored bats, <i>Perimyotis subflavus</i>. <i>PLoS One</i> 7, e31419. https://doi.org/10.1371/journal.pone.0031419</u>	<u>2.1</u>
<u>Vespertilionidae</u>	<u>Petite chauve-souris rousse</u>	<u><i>Lasiurus minor</i></u>	<u>VU</u>	<u>L'espèce traverse probablement la frontière entre Haïti et la République dominicaine sur l'île d'Hispaniola. Les <i>Lasiurus</i> spp. en Amérique du Nord sont de grands migrants, et même les espèces endémiques insulaires, comme <i>L. semotus</i> à Hawaï, entreprennent une migration altitudinale.</u>	<u>2.1</u>

ANNEXE 2

PROJET DE DÉCISION

ESPÈCES RÉPONDANT AUX CRITÈRES D'INSCRIPTION AUX ANNEXES DE LA CMS

- 15.AA Le Conseil scientifique est prié, sous réserve de la disponibilité des ressources, de :
- a) examiner la liste des espèces figurant à l'annexe de la Résolution 14.20 avant la COP16 et soumettre d'éventuelles propositions de révision ;
 - b) produire un ou plusieurs rapports identifiant comment la CMS peut soutenir la conservation des espèces invertébrées migratrices, en
 - i) examinant quelles familles ou genres d'invertébrés contiennent des espèces qui répondraient à la définition de « migratrice » de la CMS, et
 - ii) identifiant les espèces qui répondraient aux critères des Lignes directrices pour la préparation et l'évaluation des propositions d'amendement aux annexes de la CMS (Résolution 13.7).
 - c) élaborer des listes équivalentes pour d'autres groupes taxonomiques y compris les mammifères et les poissons marins ;
- 15.BB Sous réserve de la disponibilité des ressources, le Secrétariat :
- a) apporte son soutien au Conseil scientifique dans la mise en œuvre de la décision 15.AA.